

Coup d'envoi de l'appel à projets PME by EMC2 2023 « Pour une industrie écoresponsable »

Date limite de dépôt des fiches idées | 16 juin 2023, 12h00

Examen des candidatures et go/no go pour le montage en labellisation | 23 juin 2023

Date limite de dépôt des dossiers pour labellisation :

- Le 29 août 2023 pour le comité du 12 septembre 2023
- Le 03 octobre 2023 pour le comité du 17 octobre 2023
- Le 31 octobre 2023 pour le comité du 14 novembre 2023

Ce programme organisé chaque année depuis 2010 par le pôle de compétitivité EMC2 est ouvert aux PME des régions Pays de la Loire et Bretagne porteuses de projets collaboratifs innovants dans le domaine des technologies de fabrication. Le Pôle EMC2 et ses financeurs – Conseil Régional des Pays de la Loire, Conseil Régional de Bretagne et Bpifrance, accompagneront les lauréats dans leur recherche de partenaires et de financements.

Le Pôle EMC2 s'est imposé comme un écosystème de référence mondiale dans le domaine des technologies de fabrication. Il accompagne plus de 400 adhérents, acteurs industriels – start-up, PME régionales, ETI, groupes internationaux – et établissements d'enseignement d'excellence du Grand Ouest dans leurs projets de recherche et d'innovation. L'appel à projets *PME by EMC2* s'inscrit dans un programme de soutien initié par le pôle et dédié aux petites et moyennes entreprises. Organisé depuis 2010, ce programme a permis de labelliser plus de 50 projets et d'en financer près de 40. Il s'agit d'un dispositif ciblé et souple s'adressant aux PME qui souhaitent développer des projets d'innovation collaborative avec pour objectif de faire émerger de nouveaux produits ou procédés de fabrication dans un court délai. La durée de ces projets ne doit pas excéder 24 mois pour des dépenses de R&D comprises entre 200 K€ et 1 M€.

Edition 2023 : répondre aux enjeux d'une industrie écoresponsable

Les projets devront s'inscrire dans la feuille de route technologique du Pôle EMC2, en étroite cohérence avec les cinq axes du Manifeste pour une industrie écoresponsable publié en juin 2020 :

- une industrie sobre et écologiquement respectueuse pour répondre aux enjeux environnementaux ;
- une industrie qui positionne l'humain au cœur de ses préoccupations pour répondre aux enjeux sanitaires et sociétaux ;
- une industrie efficiente et innovante pour répondre aux enjeux de la compétitivité et de la concurrence ;
- une industrie résolument collaborative et solidaire pour accompagner les territoires et les filières ;
- une industrie stratégique pour répondre aux enjeux de souveraineté.

Cet AAP *PME by EMC2* participe également aux engagements du Pôle dans le domaine du développement du territoire et de ses acteurs économiques et industriels par le biais de l'innovation collaborative. Il bénéficie à ce titre du soutien du Conseil Régional des Pays de la Loire, du Conseil Régional de Bretagne et de Bpifrance. Les projets labellisés profiteront d'un accompagnement personnalisé de la part du Pôle EMC2 et de son réseau de partenaires. Tout projet ligérien ayant un lien avec la data et l'intelligence artificielle sera particulièrement apprécié et fera l'objet d'un accompagnement dans le cadre de [DIVA](#), le European Digital Innovation Hub en Pays de la Loire.

Plusieurs présentations de cet AAP PME by EMC2 seront réalisées aux dates suivantes :

- le 20 avril lors d'un [webinar dédié à l'AAP PME by EMC2](#) ;
- du 25 au 27 avril au JEC WORLD 2023, Paris – RDV sur notre stand, pavillon EMC2 (Hall 6/Stand R74) ;
- le 11 mai lors d'un [webinar dédié à l'AAP PME by EMC2](#) ;
- le 23 mai lors de la [Formule Atlanpole](#), à Bouguenais (44) ;
- le 23 mai lors d'une matinée « Eco-conception & Analyse du cycle de vie », à Saint Briec (22) ;

- le **1^{er} juin** lors de l'événement [« Thématik' : Financement de l'innovation »](#), à La Roche-Sur-Yon (85).

Les PME intéressées doivent déposer une fiche de pré-projet (fiche idée) au plus tard le 16 juin 2023 à 12h00. Les documents d'informations et les dossiers de candidature peuvent être téléchargés sur la [page web dédiée](#) et les questions complémentaires sont à adresser à cette adresse : aap.pme.2023@pole-emc2.fr

Contact presse Pôle EMC2

Julie Theam-Siky – Pôle EMC2 • 06 40 10 26 41 • julie.theam-siky@pole-emc2.fr

À propos du Pôle EMC2

www.pole-emc2.fr

Le Pôle EMC2 est le pôle européen des technologies de fabrication. Ainsi, il apporte une expertise et fédère une communauté pour réussir le futur des usines ; il impulse et accompagne l'innovation collaborative des PME de son territoire et des filières industrielles ; il intègre les enjeux du numérique, de l'humain et de l'environnement au service de la compétitivité.

Une offre de services pour allier Innovation et Performance :

Émergence et montage de projets collaboratifs, accès à des dispositifs de financements français et européens, développement et veille technologique à l'échelle nationale et internationale. EMC2 apporte son expertise et son réseau pour créer de véritables opportunités de développement.

Pour cela, EMC2 développe :

- Des missions pour stimuler l'innovation, la recherche et le développement collaboratif.
- Des actions d'accompagnement des PME pour constituer un environnement favorable à leur croissance.